

TROPHEE MONDIAL DE L'ACCORDEON

C.M.A. (Confédération Mondiale de l'Accordéon)

60^{ème} TROPHEE MONDIAL DE L'ACCORDEON VIGO (Espagne)

Du 21 au 26 septembre 2010

Programme des catégories

Classique Junior

Age maximum : 18 ans dans l'année

1^{er} tour : Programme libre composé de 3 pièces comprenant :

- une œuvre baroque
- une œuvre mélodique
- une œuvre de virtuosité

Remarque :

- Au moins l'une des pièces mélodique ou de virtuosité doit être originale pour accordéon
- Durée maximale de l'épreuve : 20 min
- Chacune des 3 pièces sera notée individuellement par chaque membre du jury international
- L'ordre d'interprétation des 3 pièces de l'épreuve est au choix du candidat.

2^{ème} tour : Programme libre entre 15 et 20 min

Remarque : Ce programme au choix doit au minimum contenir une œuvre originale pour accordéon

Classique Senior

Age maximum : 35 ans dans l'année

1^{er} tour : Programme libre composé de 3 pièces comprenant :

- une œuvre baroque
- une œuvre mélodique
- une œuvre de virtuosité

Remarque :

- Au moins l'une des pièces mélodique ou de virtuosité doit être originale pour accordéon
- Durée maximale de l'épreuve : 20 min
- Chacune des 3 pièces sera notée individuellement par chaque membre du jury international
- L'ordre d'interprétation des 3 pièces de l'épreuve est au choix du candidat.

2^{ème} tour : Chaque candidat doit interpréter une œuvre originale complète pour accordéon comprise entre 15 et 30 minutes

Remarque :

- Le timing est indicatif. Un léger dépassement de la durée minimale ou maximale de l'épreuve n'entraînera pas de pénalité.
- Dans cette épreuve, le candidat devra jouer une seule et unique pièce.

3^{ème} tour : Programme libre d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant au moins une pièce originale pour accordéon et une pièce polyphonique.

Remarque :

- La pièce polyphonique peut être soit une transcription, soit une pièce originale pour accordéon.

Nouvelle Catégorie Classique 2010

Trophée National de la CMA

Limite d'âge: de 18 à 35 ans.

Programme : une seule épreuve au libre choix de l'interprète d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes. Ce programme doit comporter au moins une pièce baroque et au moins une œuvre originale pour accordéon.

Catégorie classique ouverte à tous les types d'instruments acoustiques possédant un clavier gauche à basses chromatiques.

Junior Variété

Age maximum : 18 ans dans l'année

Modification 2010

1^{er} tour UNIQUE: Programme libre d'une durée maximale de 12 minutes, comprenant au moins deux pièces de style et de caractère différents.

Senior Variété

Age maximum : 35 ans

1^{er} tour : un programme au choix de 7 min maximum

2^{ème} tour : un programme au choix de 9 min maximum